

À propos de coordination des Modèles d'art et de sa dissolution.

ENTRETIEN AVEC MARIA CLARK, le 26 novembre 2019, par MATHILDE JEANNEAU, cinéaste, dans le cadre de sa recherche.

MJ - Quelle est la structure de la coordination des Modèles d'art?

MC - La coordination des Modèles d'art est une association professionnelle avec un système collégial. J'ai lancé la première réunion au début de l'été 2013. Le temps de regrouper un peu de monde, de mettre en place une structure un peu solide... puis en 2015 nous nous sommes déclarés officiellement. Je ne souhaitais pas de hiérarchie. Mais, dans un système collégial, s'il y a trop de divergences d'opinion, ça devient le vrai bazar. Et c'est ce qui s'est passé. Même si les avis de chacun divergent par moment - c'est inéluctable dans un groupe - la souplesse, l'écoute et la bienveillance sont les bases pour une réflexion constructive au sein d'un groupe. Il est important aussi de tenir compte de l'histoire et de l'esprit initial de l'association. En tout cas, ça me semble primordial pour ne pas se perdre ensuite, même s'il faut suivre une évolution, bien entendu.

Officiellement notre association sera dissoute le 15 décembre prochain. Je continuerai à œuvrer autrement, tout comme certains autres d'entre nous d'ailleurs.

MJ - Tu avais eu connaissance de ce genre d'association avant ton initiative ?

MC - Une association de modèles, telle que je l'imaginai, non. Il y avait eu le regroupement de 2008 des Modèles de Paris, mais je souhaitais autre chose qu'un esprit uniquement revendicatif. C'est après notre initiative que j'ai commencé à mettre en place des liens avec l'étranger. J'ai échangé avec Pascale Bernardin qui est québécoise, nous sommes également entrés en contact avec Corinne Pitet, qui a créé l'Asbl "Croquez-Nous" en Belgique. D'ailleurs, j'aurais mieux fait de faire comme elle. À savoir: garder les rênes, assumer la présidence de l'association dans un système plus classique. Mais c'est contre mes idées...

MJ - Toi c'était dans l'idée d'obtenir un statut ?

MC - Non, pas vraiment. Disons que ce n'était pas ma priorité. Je pense que du fait que nous ayons de multiples employeurs, nous pouvons penser « multistatut ». De mon point de vue ce n'est pas un problème, à condition de rester vigilant. Que chacun des statuts possibles soit tiré vers le haut bien entendu (au niveau salarial et conditions de travail). Le modèle travaille tout autant pour le dessin, le modelage, la peinture, la photographie, l'audiovisuel, l'événementiel; on fait aussi appel à lui pour collaborer à des prestations artistiques. Il est parfois considéré comme "animateur", "assistant technique", "artiste-performer", selon le cadre de travail. Le modèle a plusieurs employeurs, des secteurs public et privé: une mairie, une école, une association, un artiste indépendant, une galerie d'art, un musée, une production... Et il dépend de conventions collectives multiples. Il est par essence multistatut. L'idée qui m'a stimulée au départ, c'était surtout de combattre les idées reçues et de changer l'état d'esprit (de nos employeurs/collaborateurs et aussi de tout un chacun) sur notre activité, de valoriser notre profession en tant que métier. Je pensais qu'en commençant par là, par la valorisation, en découlerait à plus long terme des bénéfices conséquents. Changer l'état d'esprit... ça prend des années. Je pense que nous avons réussi à faire bouger les choses de ce point de vue là. J'ai monté l'association après avoir mis en place le Centre de ressources du modèle d'art (Cerma). Mon idée de base c'était surtout de faire du lien, d'organiser des échanges; de développer une pensée réfléchie et positive autour de ce corps de métier. Et de regrouper un maximum de personnes pour y travailler: le travail à plusieurs, couplé d'un travail plus individuel. De mon

coté, j'ai commencé par écrire des articles et un ouvrage qui fait le lien entre mon travail de modèle et celui de plasticienne-performer ("A bras-le-corps", la plâtrière éditions, 2012). Puis j'ai réalisé un film entre 2014 et 2017: "Le Modèle vivant déplié". C'est une série d'interviews, six modèles de profession de tous les âges qui aiment poser. C'était important pour moi ce rapport heureux au travail. Le film est découpé en cinq parties: il aborde la créativité de la pose, les espaces de travail, la nudité, le temps et l'immobilité, l'environnement du métier. Je projette régulièrement ce film avec des débats. La réflexion sur les statuts allait en découler, forcément... J'ai souvent dit que ce serait peut-être intéressant d'avancer comme nos collègues belges l'ont fait en obtenant plusieurs statuts. Mais certains modèles n'étaient pas d'accord. Le salariat est plus rassurant et il est vrai que la protection est bien meilleure. Je pense en effet que le salariat doit constituer la majeure partie de notre rémunération, avec des CDD, au sein des écoles notamment, mais que facturer nos prestations auprès des artistes indépendants avec lesquels nous collaborons permettrait à ceux-ci de nous rémunérer correctement. Le taux horaire doit prendre en considération notre expérience, ainsi que nos charges, etc. Ils n'ont pour l'instant aucun moyen légal de nous rémunérer.

MJ - Quels statuts possibles en ce moment pour le modèle ? Salariat, auto-entrepreneur, artiste auteur, Smart ?

MC - En France le seul statut légal, étant donné que nous sommes considérés comme les mannequins, c'est le salariat. Mais nous ne dépendons d'aucune agence, et encore heureux. Nous enchainons les CDD d'usage, habituellement de 3 heures, et nous restons maîtres de notre emploi du temps et du choix des employeurs.

Le statut d'autoentrepreneur est illégal à cause de la circulaire DGT de 2012 dont nous dépendons avec les mannequins. Il faudrait se distinguer officiellement des mannequins, dans les idées reçues, mais surtout dans notre fiche métier de Pôle emploi, afin de permettre une évolution. Ce n'est vraiment pas le même métier. La situation pour nous est un peu floue à vrai dire. Et le modèle surfe sur ce flou.

Considérer la pose comme une activité artistique, c'est une ouverture possible. Il n'y a rien d'illégal à cela, si la prestation est de nature artistique (art corporel), ce qui est souvent le cas finalement.

Passer par Smart (« entreprise collective fondée sur la solidarité et le mutualisme ») est possible aussi. Smart facture une prestation globale à un client et Smart devient ainsi notre employeur et nous fait nos fiches de paye. Mais ça ne peut pas vraiment fonctionner, car si nous voulons gagner 25 euros net de l'heure, ça impliquerait que l'employeur paye plus du double (à cause des charges salariales, patronales et du pourcentage que prend Smart également). Ce n'est pas envisageable pour un privé. Il faut être réaliste, l'artiste n'a pas forcément les moyens.

La Coordination compte une trentaine de membres. Au sein du Collectif d'administration (le bureau) nous étions quatre personnes puis trois et, concernant le statut, ainsi que les différentes façons d'aborder le métier, les débats et votes ont été, ces deux dernières années, assez houleux.

MJ - Et ces quatre, ou ces trois, c'était les mêmes pendant les 6 ans ?

MC - Pendant les 4 dernières années, oui - puisque au départ nous étions une association de fait (non encore déclarée à la préfecture); donc il n'y avait pas encore de CA.

Au début, nous nous réunissions une dizaine de modèles pour discuter de ce que nous pouvions entreprendre afin de faire avancer les états d'esprit et les conditions de travail. Nous avons tous pris en charge, d'une manière collective et individuelle, le fait d'améliorer ces conditions dans les ateliers - leur proposer d'investir dans un matelas afin de soulager nos articulations pendant les poses, nous augmenter (surtout lorsque le taux horaire n'avait pas

bougé depuis l'an 2000!), de nous rembourser les transports, etc., toutes ces petites choses qui participent au bien-être et qui devraient être une évidence dans le milieu du travail. Le fait de faire partie d'une association, ça donne de la force. Ça permet également d'écrire des courriers à « entête ». Ça donne un peu plus de crédit. On n'est plus tout seuls. On peut se partager, on peut échanger, on peut se dire : « Dans tel atelier, maintenant ils nous donnent un ticket repas ou ils ont acheté des coussins et des cubes en bois pour permettre une plus grande variété de poses, etc. », et on se dit ces choses-là, donc on a l'impression d'avancer, même si ce sont de toutes petites avancées mais, mine de rien, ça fait du bien à tout le monde. Ces petites victoires, c'était très agréable à vivre ensemble.

MJ - Quelle Différence y a t-il entre le Cerma et l'association ? Le Centre de ressources a-t-il un lieu? Une bibliothèque?

MC - Il était question que Le Cerma soit en effet aussi un centre de documentation. Mais comme tout cela prend du temps et que c'est du travail bénévole, j'ai rétréci son champs d'activité. Le Cerma, c'est un espace de rencontre. Il a mis en place un Réseau Internet de modèles francophones, qui compte actuellement 195 membres, il répond aux différentes questions, donne du conseil par mail ou par téléphone et organise des conférences et événements, c'est déjà beaucoup. Nous avons inclus l'activité du Cerma dans l'association. Mais l'association cessant ses activités, le Cerma a repris son indépendance.

MJ - Est-ce qu'il y a eu des étapes dans l'histoire de l'association qui ont fait que, petit à petit, ça a dégringolé ?

MC - Grosso modo, de 2013 à 2017 c'était assez joyeux, et à partir de 2017, les divergences d'opinions ont réellement pris de l'ampleur, et il est devenu difficile de discuter. Également une histoire de dossier que nous devions rédiger, qui est passé entre plusieurs mains, et dans lequel certaines idées ont été avancées sans consultation et sans vote du CA, comme c'est pourtant stipulé dans les statuts...

Quand j'ai créé l'association, l'important à mes yeux, c'était avant tout le lien, la discussion et l'esprit positif. D'éviter la plainte ou les affronts directs. On peut réfléchir à des façons d'agir ou de revendiquer autres, avec intelligence et délicatesse. Certains tons sont devenus un peu trop vindicatifs et péremptores à mon goût. Des déviances d'une forme de "corporatisme" qui me déplaisent. Effectivement, quand on se réunit en tant que corps de métier, il y a forcément du corporatisme, mais je reste persuadée que l'on peut agir de façon « ouverte » et souple, sans se positionner dans une relation opprimé/dominant... ce genre de chose, moi je supporte pas. Je ne travaille pas pour une personne mais avec elle... Décidément, la hiérarchie m'est totalement étrangère.

Ce sont de réelles divergences de choix de vie. Le métier de modèle est une profession dans laquelle on trouve vraiment toutes sortes de personnes, de tous milieux sociaux, de tous niveaux d'études, des idées de tous les bords. J'ai rarement vu autant de disparités, et physiques et intellectuelles! C'est donc assez difficile de trouver une harmonie générale.

Pour ma part, j'ai opté pour un vision artistique de la vie avant tout. Je ne critique pas les autres façons de penser, mais si ça me correspond pas, je n'ai pas envie d'investir du temps. Le fait que l'association s'arrête, ça me soulage au final, parce que je vais pouvoir à nouveau défendre mes idées telles que je les conçois, et telles que je souhaite les transmettre, par des conférences, des articles (comme j'ai toujours fait), des prises de paroles, des interviews comme le nôtre, qui ne seront plus au nom d'un collectif, mais au nom d'une vision plus personnelle. Par la force des choses, je suis obligée de redevenir plus "individualiste", alors que j'ai cru à plusieurs reprises en l'action collective. J'ai peut-être une vision trop utopiste... Mais je revendique cette utopie, j'aime être quelqu'un d'utopiste.

MJ - Donc maintenant tu as d'autres idées pour prolonger, continuer là dedans ou pas ?

MC - Du coup c'est le Centre de ressources du modèle (Cerma) qui continue d'organiser des rencontres et des forums de discussion. Lundi dernier, par exemple, je suis intervenue, sur invitation d'une enseignante, dans le cadre d'un atelier beaux-arts. Je continue à projeter mon film et à parler ensuite avec le public. J'adore ça.

J'ai retrouvé aussi du plaisir à poser! J'étais un peu lasse ces deux dernières années. J'avais levé le pied sur la pose un certain temps également pour me concentrer sur mon travail de plasticienne et mon autre collectif (une association d'artistes visuels). C'est terrible quand on ne s'entend plus au sein d'un collectif, parce que ça déteint vraiment trop sur la vie. Et je ne suis pas la seule bien sûr; d'autres modèles ont souffert également de tout ça. Moi ça m'a profondément affectée. Maintenant je suis à nouveau calme, avec toujours des convictions, des visions, des idées politiques et sociétales! Nous avons proposé de transmettre les statuts de l'association s'il y avait reprenneur; la communication (le site par exemple) restant en archive afin de garder notre histoire intacte, un état d'esprit. Au final personne ne reprend mais ce n'est pas plus grave que ça. Ça demande beaucoup d'investissement, et il n'y a jamais eu beaucoup de modèles sur le front. Je pense malgré tout que notre association a eu beaucoup d'impact. On s'est mis à parler énormément du modèle vivant, il y a eu des films ou des pièces à ce propos, des écrits, des articles, et je pense que c'est vraiment lié au travail effectué par notre association, j'en suis sûre.

C'est à partir de 2008 que tout a commencé quand nous avons manifesté nus en plein mois de décembre dans la cours de la Direction des affaires culturelles (Dac) de la ville de Paris suite à l'interdiction du cornet dans les ateliers. C'est ce mouvement social des Modèles de Paris qui a permis la suite. Le Centre de ressources a été créé, puis la Coordination. La Coordination à été très médiatisée. Au moment où j'ai commencé tout ce travail, en 2009 donc, je parlais d'une dizaine d'années avant de faire bouger les états d'esprit. Et c'est vraiment ce qui s'est passé. Depuis 2-3 ans il y a une forme d'engouement autour du métier, de plus en plus de personnes souhaitent devenir modèles — ce qu'on a pu nous reprocher d'ailleurs. Certains modèles auraient préféré garder ce métier « secret », ce que je peux comprendre. Je trouve ça plutôt poétique. Ça m'a toujours un peu tirillée: d'un côté le secret des ateliers, de l'autre un éclairage public différent afin que la profession soit considérée comme telle, créative et vivante. C'est comme pour les danseurs ou les acteurs... Ils étaient plutôt très mal considérés les siècles passés... les danseuses c'était presque des putains! Le modèle porte encore parfois cette image un peu impudique (puisqu'il.elle se dénude). Notre association a changé quelque peu cette image. Depuis 2008, je défends l'idée d'un modèle "contemporain", qui fait preuve de force de proposition dans une dynamique d'inventivité. La danse contemporaine, le dessin contemporain, l'art contemporain, la pose contemporaine... de la créativité, de l'engagement, une philosophie pourquoi pas, une conception de la liberté, un état d'esprit en somme. J'en reviens souvent à la philosophie parce que j'aime ça, ça me passionne. Dans certains films nous pouvons encore voir des modèles-clichés, des petites nana jeunes et assez jolies qui posent pour des peintres masculins (le créateur homme!), mais des courts métrages très intéressants ont été réalisés dernièrement qui donnent de nouveaux points de vue. Je pense franchement, on ne peut pas en être sûrs, mais, que si nous n'avions pas fait tout ce travail au sein de la Coordination, il n'y aurait pas eu tout cela sur la place publique. On ne peut pas vraiment vérifier ce que j'avance, c'est une intime conviction.

MJ - Je suppose que tu collectais tous les articles qui sortaient? Les articles sur la Coordination ?

MC - Il y en a quelques-uns sur notre site, mais ils n'y sont pas tous. Pas mal de journaux (étrangers et français) ont aussi avancé de fausses idées. Une fois j'ai été interviewée au

téléphone par un journaliste. Il était à la plage au moment où il a rédigé son article (je ne sais pas si ça a un lien), et il a écrit n'importe quoi, pas du tout ce que je lui avait dit au téléphone. J'étais furieuse! Donc ça, je ne l'ai pas partagé par exemple. Mais certains articles sont sur notre site, oui, dans la rubrique Médias.

MJ - Tu les as en papier ?

MC - C'est tellement le bazar dans mes affaires ... Oui quelque part! En papiers, et d'autres dans des disques durs... un jour je prendrai ce temps de faire du tri!

MJ - Qu'est-ce qui vous a décidé à la dissolution ? Tu m'as dit qu'il y avait une histoire de dossier, quelque chose dans le dossier qui n'avait pas été décidé en groupe et c'est ça qui a marqué la dissolution ? Est-ce que la dissolution a été votée ?

MC - Oui elle a été votée par le CA, puisque dans notre structure c'est le CA qui a le vote décisionnaire. Mais ce n'est pas cette histoire de dossier qui a décidé de la dissolution, même si j'ai voulu à ce moment-là démissionner. J'étais un peu fatiguée de toutes ces tergiversations et confusions d'idées. J'avais aussi des problèmes de santé. Donc j'ai laissé courir, je n'ai pas démissionné mais j'ai cessé d'être très active pendant les deux dernières années. À partir de ce moment-là, chaque fois que les membres de l'association se voyaient, il n'y avait plus vraiment de plaisir, plus trop de désir non plus par conséquent.

La dissolution a donc été votée. Comment ça s'est passé ? Les trois membres du CA se sont vus pour décider des deux options: soit la dissolution, soit la transmission des statuts. Suite à ça, nous avons envoyé des messages, pour savoir s'il y avait des modèles repreneurs. Personne. Et puis une semaine avant l'AG une personne s'est proposée, elle a cherché d'autres membres pour le bureau (minimum 3 personnes obligatoires pour le système collégial mis en place dans nos statuts). Deux jours avant l'AG, la personne n'ayant pas trouvé de modèles intéressés s'est rétractée. Nous avons donc décidé la dissolution à l'AG du 19 octobre 2019 qui s'est tenue symboliquement à la Maison des Métallos à Paris - car c'est en ce même lieu qu'avait eu lieu la première réunion en 2013.

MJ - Donc c'était décision commune.

MC - Oui, commune du Collectif d'administration. Nous avons montés nos statuts comme tel: les décisions étaient prises par le CA, qui votait après concertation ou pas des membres, selon les décisions à prendre. Ceci afin d'éviter des conversations interminables qui au final ont tout de même eu lieu. Les membres de l'association pouvaient donner leurs avis mais n'étaient pas décisionnaires. De toute façon, tout le monde dans le CA avait envie de faire autre chose.

MJ - C'est-à-dire ? Autre chose que du modèle vivant ?

MC - Non, du modèle vivant toujours, mais d'autres investissements à coté: s'occuper de leurs familles, créer une activité professionnelle annexe, enfin voilà, d'autres motivations dans la vie, on va dire, l'envie d'ouvrir sur autre chose. Et c'est très bien! L'association prenait beaucoup de temps et d'énergie. Nous avons également des méthodologies de travail très différentes, et même si nous avons mis en place un système de mini-équipes, c'était devenu difficile de travailler ensemble.

MJ - Est-ce que tu peux me parler un peu plus des propositions qui avaient été faites pendant ces années, des propositions concrètes d'action, et sur lesquelles vous étiez pas forcément d'accord?

MC - Nous étions aussi d'accord pas mal de points heureusement! Au niveau de la structure interne, nous avons répartis les choses comme tel:

- Le modèle et la santé;
- La documentation du modèle et les forums de discussions;-
- La communication;
- La réflexion sur le/les statut(s);
- L'aspect artistique du métier.

Tout ça a été réfléchi en amont, dès le départ, afin de constituer au mieux des groupes de travail et des personnes référentes sur chacun des pôles. Et ça ça a bien marché finalement pendant un temps.

Les sites Internets ont permis une bonne communication. Je continue de recevoir des mails, maintenant via le Centre de ressources: des questionnements de modèles ou d'employeurs sur les contrats ou sur d'autres sujets... Je réponds assez régulièrement à ce genre de sollicitations. Au tout début, je donnais beaucoup de mon temps pour rencontrer de visu les modèles autour d'un café, j'aimais beaucoup ça, échanger, partager mon expérience. Maintenant je ne le fais plus que rarement, je suis un peu déçue peut-être du temps accordé à certains...

Dans les actions concrètes, nous avons aussi eu des rendez-vous avec un syndicat de la Ville afin de discuter du fait que la Mairie de Paris emploie les modèles à la vacation, enchainant donc des CDD pendant des dizaines d'années, ce qui est totalement illégal. Ou bien avec un avocat qui devait intervenir en notre faveur, mais nous n'avions pas les fonds suffisants pour le rémunérer, ou encore avec la Direction générale de la création artistique (DGCA) pour réfléchir à notre corps de métier, mais ça n'a pas donné grand chose non plus pour l'instant. C'est Aurélie Filippetti, il me semble, alors qu'elle était ministre, qui avait parlé de faire un statut commun avec les intermittents du spectacle et les plasticiens. Il s'agissait je crois de réfléchir à un espèce de tronc commun du milieu artistique. Je ne sais pas du tout où en est cette idée, mais quand on a rencontré les personnes du Département des artistes et des professions de la DGCA, j'ai évoqué cette question-là. Pour moi c'est une évidence, si l'évolution allait dans ce sens, alors il faudrait que le métier de modèle vivant soit considéré comme faisant partie de cette identité-là globale, et qu'on ne soit pas mis sur la touche. Dès le départ de l'association, nous avons envisagé de questionner une éventuelle place à la Maison des artistes. C'était une option de travail envisageable. Je la trouvais intéressante, puisque nous ne pouvons pas entrer dans la case des "intermittents du spectacle" (même si ponctuellement nous pouvons être rémunérés via le GUSO). Dans les écoles, le mode du salariat est essentiel, parce que le salariat permet d'être couvert, d'avoir des droits sociaux. Dans d'autres cadres, j'estime qu'il existe des situations où nos prestations sont de nature artistiques, dans les musées, les galeries par exemple. Ce que je donne en tant que modèle est souvent similaire à mon travail de performer. Il n'y a pas de différence de nature. Je n'aime pas saucissonner mes activités de toute façon.

MJ - Mais pour quelle raison ne sont-ils pas d'accord ? Est-ce pour une raison philosophique ou une raison administrative ? Toi, je crois entendre la raison pour laquelle tu veux faire ça; c'est quand il y a un contexte créatif de proposer quelque chose qui ressemble à une performance, parce que tu l'a travaillé en amont presque...

MC - Oui, il peut y avoir des cas où l'on prévoit certaines choses en amont, un costume ou une musique, par exemple, mais personnellement je travaille plutôt en improvisation. J'aime beaucoup ça, improviser.

Je pense que le blocage vient du rapport au travail, d'une façon générale. Personnellement,, de par mes activités multiples, je cumule déjà les statuts et je trouve ça très bien aussi. J'aime la variété. Certains modèles ne sont pas d'accord avec cette conception. Le plus important, je pense, c'est surtout de valoriser suffisamment notre métier pour prétendre à une rémunération

correcte en fonction d'une réalité. Il faudrait instaurer des minima de rémunération. Le modèle n'est pas un crève-la-faim. Pour Paris, où le train de vie est terriblement élevé, Il faudrait viser une rémunération nette de 2000 euros/mois avec 20 heures de poses par semaine. Poser est une activité professionnelle qui demande de grandes qualités physiques et mentales. C'est éreintant. Il nous arrive fréquemment de devoir poser entre 35 et 40 heures/semaine pour pouvoir nous en sortir. Sans compter les temps de transport entre les ateliers, puisqu'on travaille régulièrement dans plusieurs lieux la même journée. Il n'existe aucune législation concernant la pénibilité de notre travail ou des minima de rémunération. Le minimum en salaire devrait être entre 20 et 25 euros/net de l'heure. Pas moins. En l'an 2000 nous étions payés 100 francs net de l'heure. Les ateliers qui payent 15 euros net /l'heure, c'est inadmissible aujourd'hui.

Les périodes où je travaillais beaucoup je déclarais environ 20 000 euros comme revenu fiscal. On n'ira jamais au-delà, et, à Paris, vivre avec cette somme-là ce n'est vraiment pas énorme.

Mais ta question était: qu'est-ce qu'on a réussi et qu'est-ce qu'on a raté c'est ça?

MJ - C'était plutôt ; quelles sont les divergences d'opinion.

MC - Sur la question du statut, comme je viens d'en parler. Également par rapport à la définition du modèle. Je considère celui-ci dans son entièreté, c'est-à-dire je ne dissocie pas le modèle beaux-arts du modèle photo par exemple (le modèle de plasticien). Personnellement, je pose aussi pour la photo. Aucune raison de séparer ces deux activités. J'ai du mal avec les cases, et les légiférations intempestives qui enferment. Certains modèles veulent vraiment tout séparer et cloisonner. Je préfère les espaces de liberté; les flous sont aussi intéressants. Certains modèles refusent totalement mon état d'esprit. Au final, ce sont des visions de société qui s'entrechoquent. On a des visions de société différentes. Mon rapport au travail est très différent de la majorité des gens. Je déteste l'idée du salariat en CDI par exemple. Si j'ai choisi d'être artiste et modèle c'est justement pour échapper à cela, par certains aspects. Je ne conçois pas d'être fonctionnaire de la pose! Ce sont là certaines de nos divergences, elles sont fondamentalement politiques, en fait, on a des divergences politiques qui forcément sont en lien avec des choix de vie. La plupart des modèles ne sont pas engagés et investis dans notre cause car ils ont choisi cette activité en profession secondaire ou complémentaire. Et beaucoup aiment cette liberté-là, cette souplesse; se faire remplacer à la dernière minute par exemple. Cette liberté d'emploi du temps et le fait de travailler avec les enseignants qui nous plaisent, c'est de mon point de vue bien plus précieux que d'avoir un CDI. A Paris, un modèle sérieux, inventif et aimable ne manque pas de travail. Il y a suffisamment d'ateliers et d'écoles qui nous emploient. Mais il faut trouver le moyen d'améliorer notre cadre de travail.

MJ - Après, concrètement, dans la Coordination, quelles ont été les autres divergences?

MC - Des confrontations d'humeur et de caractères. Le métier de modèle peut aigrir parce que c'est particulièrement fatigant de courir d'un atelier à l'autre, et d'être peu considérés par certains de nos employeurs. J'ai aussi vécu une période où je n'en pouvais plus. J'ai arrêté un an, puis pendant 6 mois j'ai repris sous forme de remplacements uniquement, avec un complément Assedic (auquel nous avons droit comme tout travailleur intermittent). J'avais besoin de reprendre du souffle, d'autant que j'ai eu des problèmes de santé, étant travailleur handicapé (RQTH). Maintenant ça va mieux. Mais certains modèles sont sur la touche ou déprimés de courir après le travail, je peux les comprendre. Les modèles non-professionnels sont peut-être moins aigres. Ils ne vivent pas la même situation, ne cherchent pas la même chose... Peut-être juste un complément de salaire? Ou un espace de liberté. La pose c'est aussi une expérience. Mais j'ai arrêté de me faire trop d'illusions sur le corps de métier, c'est une profession qui ne « décolle » pas. Nous sommes un peu des ouvrier.e.s de la pose. On ne gagnera guère plus que ce qu'on gagne, on n'a pas vraiment d'avenir professionnel,

l'expérience ne donne pas droit à une évolution de rémunération par exemple. Par contre, avec le temps, j'ai me permets d'être exigeante sur les lieux où j'interviens, et je privilégie la bonne humeur et la bienveillance avant tout. J'aborde le métier différemment. Tout est question de point de vue. Poser participe à mon équilibre, et physique et mental. Ça fait partie d'un tout. Un peu comme la méditation. Poser pour moi c'est aussi se positionner - à la croisée de la danse, des arts martiaux et des arts énergétiques. Les poses sont immobiles ou en mouvement, en croquis rapides, en poses longues, tout dépend... Il est important de bien respirer et de choisir les « bonnes poses » en fonction du temps imparti pour ne pas se faire mal. J'aborde la pose de la même façon que j'aborde tout travail de création. Et c'est passionnant de travailler avec certains artistes ou enseignants, de les voir à l'ouvrage, de les entendre transmettre...

MJ - Aujourd'hui, tu poses à quelle fréquence ?

MC - Actuellement, j'ai bien repris, mais ça dépend des mois. Par exemple, ce mois-ci c'est un mois « plein », je pose tous les jours, deux cours par jours, parfois trois mais j'essaie d'y aller molo. Décembre sera plus léger, car il y a les vacances scolaires et donc moins de travail pendant les vacances quand on travaille majoritairement pour les écoles. A partir de janvier je sais pas encore, car j'ai décidé de remplir mon planning trimestre par trimestre et non plus par année par année, comme je le faisais avant. J'ai pas mal d'événements et expositions à venir et mon travail plastique est ma priorité. Je cale mes poses en fonction, dans les interstices. Là, le premier trimestre j'étais à Paris donc j'ai blindé de poses. Ce qui était très appréciable c'est que, ayant arrêté un an et demi, j'ai passé quelques coups de fils et j'ai retrouvé du boulot rapidement. C'était tout de même gratifiant, parce que les gens étaient contents de me revoir. Et c'est aussi en ça que ça fait du bien: être dans les ateliers parce que les élèves sont heureux de dessiner, de peindre, de partager; et moi ça me fait plaisir que les gens soient heureux.

Le deuxième trimestre à mon avis sera plus léger, il est possible que je ne travaille pas pendant les deux premières semaines de janvier, parce que j'ai toujours estimé que le mois de janvier était un mois pour « hiberner ». Depuis des années j'allège ce mois pour être en accord avec le cycle de la nature... Il fait nuit plus tôt, le corps a besoin de se reposer. je n'ai pas envie de tirer trop sur la corde car mon corps doit tenir sur la durée. L'idéal pour moi aujourd'hui ce serait de poser 20 heures 25 semaines/an. Le reste du temps étant consacré à l'écriture, au dessin, à la vidéo et aux expositions.

MJ - Et du coup tu as pu avancer comme tu voulais sur ton travail artistique ?

MC - Oui, à part que je ne gagne pas suffisamment d'argent avec mon boulot artistique. L'idée c'est de trouver l'équilibre entre la pose, l'art plastique et l'écriture. J'en ai vraiment besoin. Depuis que je pose à nouveau, je me sens mieux. Étonnement, c'est vraiment quelque chose qui me permet de me poser et de réfléchir, d'être plus calme, d'être moins dispersée mentalement peut-être. Trouver le bon équilibre, ce qui n'est jamais évident. Je vise le moitié-moitié. Comme j'aimerais bien faire moitié-Paris, moitié-campagne. À la campagne pour mon travail personnel, Paris pour la pose. Enfin, il y a des petites choses comme ça que j'essaie de mettre en place. J'ai hâte.